

Rapport trimestriel extra-financier

PERFORMANCE RESPONSABLE

- 1^{er} trimestre 2010 -

1. Méthodologie : audits ISR et sélectivité

Le processus de sélection ISR de Financière de Champlain comporte 3 phases :

- une analyse financière préalable des sociétés privilégiant la visibilité de l'activité
- un filtre d'exclusion portant sur les secteurs suivants : *tabac, alcool, armement, pétrochimie, nucléaire, test sur animaux*
- ➔ Sur cette base est défini « l'univers investissable ». Les valeurs de cet univers font ensuite l'objet d'une analyse extra-financière sur la base de 120 critères propres à Financière de Champlain et d'audits terrain. Ces audits réalisés sur les sites des sociétés ciblées, auprès de l'ensemble de leurs parties prenantes, ont pour but de valider la cohérence du discours et l'engagement stratégique de la société en matière de développement durable.

Evolution des critères ESG (critères ajoutés ou supprimés) :

La revue méthodologique 2010 a permis les modifications suivantes au sein du référentiel d'analyse :

- suppression du critère dédié aux programmes de rachat d'action (pris en compte dans l'analyse financière)
- renforcement du critère 'rémunération du CEO'
- apparition du critère 'implantation dans les paradis fiscaux' pour identifier les entreprises exposées au risque d'évasion fiscale

Nombre de sociétés auditées en 2009 : 9 ont été auditées : *Accsys Technologies, Axis-Shield, CareTech, CFE, Essilor, France Telecom, Iberdrola Renovables, L&T, Veolia Environnement.*

dont 7 mises à jour (2^e audit ou visite de site complémentaire)

Nombre de sociétés auditées au T1 2010 : 3 à savoir *Aérowatt*, *PNE Wind* et *Soitec*.

Taux de refus : Par taux de refus, nous entendons le nombre de sociétés sollicitées pour la réalisation d'un audit ISR ayant décliné la démarche. En 2010, sur 67 entreprises sollicitées (pour l'ensemble de nos fonds), 18 ont décliné la démarche, soit un **taux de refus de 27%**. Ce taux tend à diminuer chaque année (48% en 2008 et 44% en 2009), traduisant la maturité croissante des entreprises face aux enjeux ESG. Mais la forte baisse en 2010, s'explique par le nombre important d'entreprises sollicitées dans le cadre de l'ISRisation de notre gamme (67 contre 43 en 2009) et de nombreuses réponses en attente dont certaines devraient venir accroître le taux de refus..

Taux de déchets 2010 : En 2010, le seuil d'éviction a été modifié. Nous sommes passés d'une approche au cas par cas - avec une note minimale de 50/100 qui n'était pas pour autant éliminatoire (appréciation du gérant) – à une **note éliminatoire de 30/100** et un objectif **de progression régulière de la notation globale du portefeuille** (à partir de fin 2010). Sur les sociétés auditées en 2010, toutes ont obtenu la note minimale (30/100) pour être éligibles. Elles n'ont cependant pas toutes encore été intégrées au portefeuille en raison de paramètres économiques (niveaux de valorisation notamment).

Taux de rejet : synthèse des 2 taux précédents, il s'élève à **27% en 2010** contre 65% en 2009 et 77% en 2008. Cette forte baisse s'explique par la non représentativité du taux de refus à l'issue du premier trimestre (réponses en attente) et la modification des critères d'éviction.

2. Mouvements sur le portefeuille

Nombre de sociétés intégrées au portefeuille (depuis le 1^{er} janvier 2010) :

Essilor, *LVL médical*, *Aerowatt*.

Pour obtenir un descriptif de ces sociétés, il convient de se reporter au tableau de composition du portefeuille en ligne sur notre site internet.

Achats et ventes :

Ces mouvements sont trop complexes pour être énumérés sur une base trimestrielle. Ils figurent en revanche dans les rapports de gestion financiers mensuels du fonds. Nous ne mentionnons, dans ce rapport trimestriel extra financier, que les sorties éventuelles liées à une dégradation de la note ISR ou à un événement négatif, à caractère extra-financier, survenu au sein la société :

En 2010, allègement sur *France Telecom* (impact plus sensible sur le T2) en raison des problèmes sociaux. Pour autant, la valeur n'a pas été sortie du portefeuille, notre notation reposant sur 4 critères (29% pour le pilier social) et *France Telecom* ayant obtenu une note globale de 54/100.

3. Représentativité ISR

Nombre de lignes : 46 lignes au 31.03.2010 contre 33 lignes au 31.12.2009.

Pourcentage du portefeuille audité :

Sur 46 titres détenus en portefeuille (toutes catégories d'actifs confondues), 45 ont fait l'objet d'un audit extra-financier soit **95 % du portefeuille** au 31.03.2010.

Note ISR globale du fonds : 50.30 au 31.03.2010 contre 53.07 au 31.12.2009.

Cette évolution s'explique par l'élargissement de l'univers d'investissement au bigcaps en 2010. Elle ne traduit pas de dégradation de la note des sociétés déjà en portefeuille.